

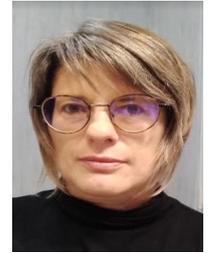
RIGNEY Actus

Le bulletin d'informations municipales





Mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous !

Tout vient à point qui sait attendre ! Depuis le mois de février, je n'avais pas édité de nouveau bulletin communal, le voilà enfin !

Cette année aura été intense en terme de réflexions, de concertations, de décisions. Lorsque l'on regarde dans le rétro, depuis juin 2020, nous avons beaucoup oeuvré afin de réaliser des travaux de voirie, d'aménagements et d'embellissement. Il reste encore à faire !

Venait donc le temps de se lancer dans la réhabilitation de l'ancienne école. Les travaux ont commencé, et vont bon train ! Vous trouverez toutes les infos dans ce bulletin.

Concernant 2025, nous travaillons sur les projets et le budget, mais les orientations nationales nous invitent à la prudence. Certaines réalisations ne pourront se faire qu'avec des subventions, d'Etat, de la Région, ou du Département, tous impactés par ces décisions nationales.

Nous continuons nos rencontres de secteur. Elles sont toujours appréciées et se déroulent toujours en toute convivialité... Merci à tous ! Il reste la route de Moncey et la Roche.

Coté convivialité, nous avons vécu encore de bons moments avec la marche Baume au Coeur qui débuté depuis notre commune, la fête des Rigneysiens, la fête des étangs avec un magnifique feu d'artifice, offert par la commune et réalisé par Lionel, et dernièrement la marche d'Octobre Rose en lien avec la maison médicale. Et ce mois-ci , le Beaujolais Nouveau ! Divers ateliers sont en place pour permettre à chacune et à chacun d'échanger des idées et de créer du lien.

L'automne est là, la saison de la cueillette de champignons touche à sa fin, le changement d'heure nous invite à rester au chaud le soir, et Noël arrive à grand pas, les téléfilms nous le rappellent depuis presque 1 mois ! Mais n'oublions pas de profiter en marchant dans nos forêts corolées et autour de nos étangs, toujours convoités !

A très bientôt !
Nathalie CONCET



Retour sur les travaux du 1er semestre 2024

- Installation aux étangs d'1 élément de grimpe et 1 à bascule dans l'aire de jeux et 3 éléments fitness inclusifs, financés par le Département dans le cadre du programme « Partageons nos sports »

- Installation de la signalétique dans la commune

- Installation d'un abri à bouquins dans l'ancien point phone situé grande rue



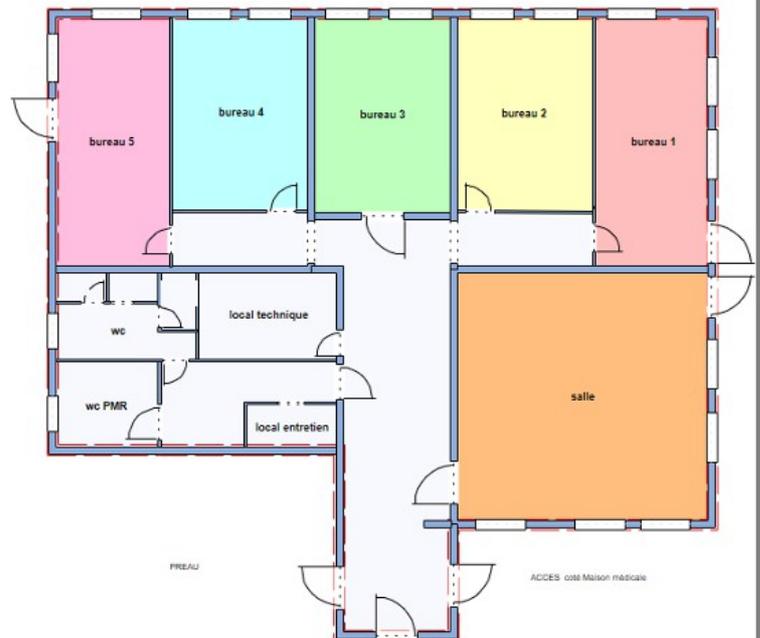


- **Migration de la station d'eau potable** : Nous attendons tous les éléments pour remettre à neuf le système de traitement de l'eau potable. Les travaux auront lieu avant la fin de l'année et se dérouleront sur 3 à 4 jours. Vous serez informés en amont.
- **Réhabilitation de l'ancienne école** : les travaux ont commencé ! Après plusieurs études, il a été décidé de réhabiliter l'ancienne école en 2 phases.
 - **phase 1 en 2024** : travaux uniquement sur la partie droite, qui a déjà fait l'objet d'une isolation extérieure (façade et fenêtres) : la réfection totale des locaux, (murs, sols, isolation intérieure, éclairage, chauffage, VMC) la création de 5 bureaux d'environ 22m² munis d'un point d'eau, et une grande salle de 49m², tous destinés à la location, et la mise aux normes d'accessibilité des sanitaires. Des travaux ont été réalisés en régie (démontage, ouvertures...) afin de réduire les coûts. Le budget prévisionnel est de 100.000 €, sans emprunt. Aucune subvention ne sera sollicitée, leurs octrois étant conditionnés à de nombreux travaux très précis et très coûteux pour la commune. Des artisans locaux ont été retenus pour ce chantier.
 - **phase 2 en 2025** : travaux sur la partie gauche avec le changement des fenêtres, et selon les demandes, agencement de l'ancien réfectoire et de l'ancienne cuisine. Une étude de pose de panneaux photovoltaïques sera lancée une auto-consommation des bâtiments communaux.

Plan avant



Plan après



A la fin des travaux, des portes ouvertes seront organisées pour la visite des locaux réhabilités. La mise en location des locaux est prévue en début d'année 2025. Une plaquette d'information sera éditée.

La programmation des travaux de la 2e tranche sera lancée en fonction aussi des demandes potentiels sur les 140m² restant.



Informations



- **Relevé des compteurs d'eau potable** : le transfert de compétence de la gestion de l'eau potable à la Communauté de Communes Doubs Baumois aura lieu au 1er janvier 2025. Pour éviter les désagréments constatés dans la facturation de l'assainissement, le relevé des compteurs d'eau sera fait courant novembre, avec une facturation à la date du 31/12/2024.

- **Réseau Télécom / fibre** : depuis 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va être amené à disparaître progressivement par zone géographique identifiée tous les ans. À partir de l'année 2026, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre. Vous trouverez toutes les informations sur <https://reseaux.orange.fr/> . Pensez à anticiper et passez à la fibre !

- **Informations destinées aux habitants** : de nombreux supports de communication existent pour se tenir informés. L'affichage en mairie, les bulletins et infos ponctuelles dans les boîtes aux lettres, le site de la commune : www.rigney.fr, l'application gratuite **Campagnol** à télécharger sur votre portable (Playstore ou Apple store), Facebook : **Rigney25640**



Rappel de quelques règles à respecter

RÉGLEMENTATION DES FEUX DE JARDINS

Dans toute la France, il est interdit de brûler des déchets de toutes sortes dans son jardin. La combustion des déchets verts dégage de nombreuses substances polluantes, toxique l'homme et néfaste pour l'environnement.



LES BRUITS



Rappel des horaires pour les travaux :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

TAILLAGE DES HAIES :

Pour rappel, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres, arbustes, lierres, mais aussi les ronces, qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice, mais aussi sur le domaine public (trottoirs, bâtiments, murets, rues ...)



Dates à retenir



- 23 novembre : Beaujolais Nouveau (invitation jointe)
- 15 décembre : Noël des Aînés
- 12 janvier : Vœux du Maire

La MAIRIE à votre service

6 rue Basse 25640 RIGNEY - Tél : 09.72.52.69.07 - @ : mairie@rigney.fr

Permanences : Le mardi : de 14h à 17h - Le samedi : de 9h30 à 11h30